

## Communiqué de presse

16 décembre 2008

# Communiqué de presse du Conseil d'Administration

Lors de sa réunion du 16 décembre 2008, le Conseil d'Administration de Accor a pris connaissance des recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le Conseil considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le code AFEP/MEDEF ainsi modifié est celui auquel se réfère la Société pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L.225-37 du code de commerce à compter de l'exercice en cours.

\*\*\*\*\*

**Accor**, groupe mondial et leader européen dans l'hôtellerie, leader mondial dans les services aux entreprises et aux collectivités publiques, est présent dans près de 100 pays avec 150 000 collaborateurs. Il met au service de ses clients le savoir-faire acquis depuis plus de 40 ans dans ses deux grands métiers :

- **l'Hôtellerie**, avec les marques **Sofitel, Pullman, Novotel, Mercure, Suitehotel, Ibis, all seasons, Etap Hotel, Formule 1 et Motel 6**, représentant 4000 hôtels et près de 500 000 chambres dans 90 pays, ainsi que ses activités complémentaires, avec notamment **Lenôtre** ;
- **les Services**, 30 millions de personnes bénéficient dans 40 pays des prestations de Accor Services (avantages aux salariés et aux citoyens, récompenses et fidélisation, gestion des frais professionnels).

### CONTACTS PRESSE ACCOR

**Emmanuelle Baumgartner**  
Directeur Relations Presse

Tél. : +33 (0)1 45 38 88 77

**Alain Delrieu**  
Attaché de Presse senior

Tél. : +33 (0)1 45 38 84 85

### CONTACTS INVESTISSEURS

**Eliane Rouyer-Chevalier**  
Directeur Relations Investisseurs  
et Communication Financière

Tél. : +33 1 45 38 86 26

**Solène Zammito**  
Directeur Adjoint  
Relations Investisseurs

Tél. : +33 1 45 38 86 33